



# MUNICIPALITE DE SAINT-GEORGE

GRAND'RUE 4  
CASE POSTALE 10  
1188 SAINT-GEORGE

TEL. 022 368 12 69

greffe@saint-george.ch

## PREAVIS ADRESSE AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

Saint-George, le 18 mai 2021

### PRÉAVIS MUNICIPAL No 05 / 2021

#### Comptes 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

#### 1. Administration générale

##### 10 *Autorités*

##### 102 *Municipalité*

Moins de vacances, un certain nombre de séances ayant été annulées dès le mois de mars soit CHF 15'043.85 de moins que budgété.

##### 140 *Aides, dons, cotisations*

Nous cotisons CHF 20.00 par habitant pour la Région de Nyon soit pour 2020 CHF 21'260.00 et nous avons un des meilleurs retours des communes dites du haut soit pour information (hors cpt. 2020) un soutien de trois fois CHF 5'000.00 pour le PPA de la Saint-George et le Moulin. Au-delà de ses subventions, c'est l'intérêt que nous avons de la part de la Région qui est intéressant. Nous sommes écoutés quand nous leur proposons des projets que nous lançons nous-mêmes. En effet, il est important de savoir et d'initier des projets sans attendre d'autres parties mais d'avoir dès le départ une vision régionale de ceux-ci. Prélèvement sur no 140.4809 fonds de réserve DISREN de CHF 4'056.32 pour que la rubrique DISREN soit équilibrée.

Nos deux associations faîtières qui sont l'UCV (Union des communes Vaudoises) et l'ADCV (Association des communes Vaudoises) qui toutes deux représentent les communes particulièrement sur les plates-formes Etat-Communes. Il est difficile de juger de l'efficacité de ces deux associations, un bilan sur l'opportunité de rester soit membre des deux, soit d'une d'entre elles, devra être menée. La commission de gestion l'avait déjà soulevé en pointant principalement l'ADCV. Sans un réel résultat d'un bilan comparatif nous ne nous sommes pas déclarés pour l'une ou l'autre.

Le PJV (Parc Jura Vaudois) qui a pour rappel son siège chez nous, a trouvé un nouveau souffle avec la venue récente de son directeur Monsieur Degiorgi et participe à plus de projets concrets ayant un lien direct avec les préoccupations de la population et des communes membres.

## **160** *Tourisme*

Nous participons activement à l'accueil des visiteurs de notre région, Saint-George a beaucoup à offrir. Nous sommes actifs en trouvant des synergies avec nos voisins tel que le Zoo de Le Vaud se combinant très bien avec l'accrobranche. De plus, nous sommes pôle touristique de Nature et de VTT reliant deux saints "Cergue et George ". Ce poste ne coûte en finalité pas très cher à la commune pour pointer du doigt notre village aux curieux et aux amateurs de belles découvertes.

## **2.** Finances

### **21** *Impôts*

Une belle surprise au niveau des rentrées fiscales, nous finissons l'année avec un revenu supérieur à celui budgété de CHF 236'483.18.

Pour rappel, les impôts conjoncturels : les droits de mutation, les gains immobiliers, les successions, donations et frontaliers, rentrent dans le calcul de la péréquation, la facture sociale et la réforme policière.

Il est réjouissant de voir que notre commune a vu son point d'impôt augmenter de près de CHF 10'000.00 passant à environ à CHF 40'000.00 lors de cette dernière législature, ce qui démontre l'excellente valeur contributive de nos administrés.

### **22** *Service financier*

Au poste 220.3510.002 - alimentation du fond de péréquation cantonal pour CHF 863'837.00 et un retour pour notre commune de ce même fond de CHF 326'963.00. Nous avons encore alimenté le fond de péréquation pour un solde de l'année précédente de CHF 33'667.00 et nous avons eu un revenu de CHF 106'978.00 pour les dépenses thématiques.

La péréquation pour 2020 se solde avec un montant de CHF 463'563.00 (11,9 points d'impôts) à notre charge, sous réserve d'un ajustement annoncé en août 2021.

## **3.** Domaines et bâtiments

### **310** *Terrains*

Concernant les étangs du moulin, ceux-ci ont été curés, ce qui n'avait pas été fait depuis au moins 25 ans. Entre 600 à 700 m3 de vase ont été enlevés et étendus dans des champs, ce qui permettra à ceux-ci de continuer à faire leur travail. La forêt qui entoure les étangs ont aussi été entretenus. Nous avons touché CHF 24'393.15 de subventions du canton pour une somme globale de CHF 46'160.55.

### **320** *Forêts*

Le point concernant la desserte forestière de la Côte Malherbe sera appliqué seulement pour les comptes de l'année 2020. En effet, cet objet a été soumis au conseil par un préavis. On peut remarquer que les coûts totaux des travaux sont de CHF 133'923.55 moins les subventions de plus de 70%, il reste CHF 39'238.22 à la charge de la commune pris sur le compte 9282.150 arbres habitats.

L'augmentation du poste participation au groupement forestier est principalement dû à deux points, le premier est que nous n'avons plus une subvention de CHF 2.00 par m3 pour le bois commercialisé qui a été donnée pendant quatre ans pour la mise à bail des forêts, le deuxième un léger surcoût du poste, à cause d'une diminution des subventions perçue sur les travaux.

Nous avons aussi décidé de mettre à niveau les baux une année avant leur fin.

**350 Bâtiments**

Poste : appartement – peinture (pas rafraîchie depuis plus de 15 ans)

Local des sociétés : achat de 30 chaises.

**352 Auberge communale**

Rénovation de deux salles de bain selon budget.

Équipement réseau Swisscom TV dans toutes les chambres d'hôtel et wifi restaurant.

**4 Travaux**

**430 Réseau routier**

Nous avons pu réaliser tous les travaux prévus au budget 2020, grâce à une bonne maîtrise de nos finances.

Réfection totale du goudronnage de la Place de l'Église ainsi qu'au lieu-dit : " En Barbignon " pour un montant de CHF 32'000.00.

Le goudronnage du triangle du Muret a été effectué en même temps mais financé par la réserve de CHF 29'785 prévue à cet effet dans le préavis de la réfection de la Grande Rue.

L'achat d'un radar de vitesse pédagogique a été fait pour un montant de CHF 4'720.00.

**450 Ordures ménagères**

On remarque une augmentation de l'enlèvement des ordures ménagères. On constate aussi une augmentation dans plusieurs postes, les matières compostées, les déchets inertes, de même que la ferraille. On remarque que sous le poste papier et carton pour quasiment le même poids que l'année précédente les coûts sont supérieurs d'environ CHF 45.00 la tonne.

Nous avons attribué CHF 1'405.30 au fond de réserve.

**460 Egouts**

Nous continuons d'être partenaire pour le projet d'une grande STEP régionale sur le versant de l'Aubonne - Rolle - Allaman. Comme vous pouvez le constater, le projet n'a pour le moment pas abouti malgré les nombreuses séances entre le Copol (Comité politique dont votre serviteur faisait partie et le canton DGE (Direction générale de l'environnement), plus particulièrement son service des eaux. Il en ressort que bien que la nécessité a été reconnue d'une nouvelle STEP pour traiter efficacement les micropolluants, nous ne sommes pas arrivés en plus d'une législature (7 ans d'études !!!) à un consensus sur sa taille exacte et surtout son emplacement. Nous voyons dans ce cas la limite des normes et lois contradictoires. En effet, si nous sommes tous d'accord d'améliorer la qualité de nos lacs et cours d'eaux, chacun regarde d'abord ce qui est négatif pour son service ou pour son entité avant de faire un pas vers l'autre. Ce qui donne 4 projets d'emplacements tous refusés, 3 études de dimensionnement et en finalité CHF 150'000.00 dépensés. Il est important maintenant de se positionner avec nos voisins du versant de la Saubretaz et de l'Aubonne de ce que nous pouvons vraiment faire et de répondre au mieux aux attentes des citoyens tout en restant dans des dimensions raisonnables, gérables et efficaces.

5. **Instruction publique et cultes**

**510 Enseignement primaire**

CHF 298'885.58 pour 93 élèves. Le coût d'un élève se monte à CHF 3'213.80.

Dans cette rubrique, nous retrouvons aussi la participation de CHF 15'000.00 pour le transport des élèves habitant la Côte Malherbe et la Côte Viri.

**520 Enseignement secondaire**

CHF 213'261.29 pour 41 élèves. Le coût d'un élève se monte à CHF 5'201.50.

6. **Police**

**61 Participation à Polcant**

Rubrique 610.3510.001 - notre participation se monte à CHF 125'592.00 et à un solde de CHF 4'371.00 de l'année dernière, ce qui fait 3,3 points d'impôts supérieur aux 1,5 points de la bascule d'impôts de 2016.

7. **Sécurité sociale**

**711 Cantine scolaire**

Excédent de charges de fonctionnement de la cantine d'un montant de CHF 298.35 dû à une formation Samaritains suivie par les employées.

**712 UAPE Le Petit Dragon**

Excédent de charges de CHF 18'136.23 est à noter pour l'année 2020.

Le Réseau d'accueil des Toblerones a participé à l'excédent de charges, pour l'année 2019, à CHF 10'000.00. Ce montant a été reçu en 2020.

Le Réseau d'accueil des Toblerones participe à l'excédent de charges, pour l'année 2020, à CHF 20'000.00. Ce montant sera reçu en 2021.

**720 Prévoyance cantonale**

Rubrique 720.315.002 - participation pour un montant de CHF 678'780.00 et un retour de l'année précédente de CHF 14'122.00, soit une charge pour la cohésion sociale de notre commune de CHF 664'658.00 ou l'équivalent de 17 points d'impôts.

8. **Services industriels**

**840 Chauffage à distance au bois**

Entretien et frais courant, aucun besoin de réparation lourde.

